



ASSOCIATION SPORTIVE Loi du 1901
153 route des trois lucs 13011 Marseille 04 91 93 72 03
Président : BARET FREDERIC 06 20 56 07 14
Directeur sportif : GELLAT PATRICK 06 26 04 32 42

INFORMATIONS POUR LA RE-OUVERTURE DU CLUB

Il est arrivé le jour, l'heure de la reprise. Vous trouverez ci-après toutes les informations nécessaires à cette reprise. C'est une reprise en mode « dégradé » car le club ne réouvre pas totalement et pas pour tous les cours ... (Les cours de Zumba, de Savate, de boxe sont annulés, ils sont remplacés par des cours de gym/pilates et la Savate par un accès libre à la salle... jusqu'au 22 /06 et les places sont limitées... les cours enfants sont annulés, ils reprendront en septembre) Les vestiaires seront fermés ... il faudra venir en tenue de sport. Les toilettes seront accessibles et les utilisateurs devront les désinfecter avant et après usage.). Concernant les appareils de la salle de musculation, il faudra désinfecter les machines ... L'espace cardio sera fermé jusqu'au 22/06. Le port du masque sera obligatoire pour l'accès au club. Son usage durant la pratique se fera sous la responsabilité de chacun. Tout le monde devra respecter la distanciation et les gestes barrières...

A/ EN CAS DE REPRISE DE L'ENTRAINEMENT

Si vous voulez reprendre votre activité sportive au sein du club, vous devrez :

1 - signer le « formulaire de reprise » avant votre premier cours (possibilité de le télécharger en ligne et le retourner par email à fbaret@aol.com ou de le retirer à l'accueil du club et de le déposer dans la boîte aux lettres du club)

2 - lire les affiches apposées sur les portes d'accès au club et/ou en ligne sur le site savateclubvalentine.fr

Je tiens à vous encourager à reprendre le sport en prenant toutes vos précautions.

Je profite pour remercier, à nouveau, les professeurs pour leurs publications sur facebook et les commentaires que j'ai vu sur notre page.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des événements.

En prenant soin de soi, on prend soin des autres

Fait le 29/05/2020 à MARSEILLE

BARET FREDERIC Président

(Voir page 2 les modalités financières)

B/ MODALITES FINANCIERES

Formulaire disponible sur le site et à retourner par e-mail à fbaret@aol.com ou à retirer à l'accueil et à déposer sous format papier dans la boîte aux lettres du club.

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL ET VILLE

DATE DE L'ABONNEMENT

MONTANT REGLE (préciser CHQ/ESP) :

Choix de votre option :

1 - Je suis solidaire du SCV et je ne demande pas d'avoir, ni de remboursement. Je demande une attestation fiscale de dons pour obtenir une réduction d'impôt sur le revenu (OUI- NON). Je bénéficierai d'une remise (à hauteur de 20 % de la valeur du don) lors de mon réabonnement.

2 – Je sollicite un avoir calculé au prorata de ce que j'ai versé et de la durée de la fermeture du club valable 1 an à utiliser, pour des heures de coaching, pour régler des stages qui pourront être proposés par le SCV (sous réserve des disponibilités des professeurs) ou pour mon réabonnement au tarif normal.

3 – Je sollicite la possibilité d'inviter un membre de ma famille ou un(e) ami(e) pour la durée équivalente à la durée de la fermeture.

4 – Je demande le remboursement de mon abonnement
- pour des raisons médicales, je fournis pour cela un certificat médical
- pour une autre raison impérieuse, je fournis un justificatif
Dans les deux cas, j'en fais la demande écrite auprès de la trésorière.
Cette demande pourra ne pas être satisfaite dans certains cas.